

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Néerlandais 1.1			
Code	PEGL1B06LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u>  <b>Caroline MALENGREAU</b> (caroline.malengreau@helha.be)  <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u>  <b>Remy DECORTE</b> (remy.decorte@helha.be)            Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be)  <u>HELHa Loverval</u>  <b>Katia DOBBELAERE</b> (katia.dobbelaere@helha.be)            Remy DECORTE (remy.decorte@helha.be)            Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Français, Néerlandais		

## 2. Présentation

### Introduction

Néant

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretien une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier et d'expliquer quelques

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL1B06LGA Néerlandais 1

90 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL1B06LGA Néerlandais 1

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais 1			
Code	13_P EGL1B06LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Katia DOBBELAERE</b> ( <a href="mailto:katia.dobbelaere@helha.be">katia.dobbelaere@helha.be</a> ) <b>Remy DECORTE</b> ( <a href="mailto:remy.decorte@helha.be">remy.decorte@helha.be</a> ) <b>Eric NICAISE</b> ( <a href="mailto:eric.nicaise@helha.be">eric.nicaise@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Néerlandais		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
  - 1.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
  - 1.2. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
2. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
  - 2.1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
  - 2.2. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
  - 2.3. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier et d'expliquer quelques démarches didactiques.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

1. Travail des quatre compétences, l'accent est mis sur la compétence orale
2. Révision systématique et approfondissement de la grammaire au niveau intermédiaire
3. Révision et extension du vocabulaire de la vie courante
4. Étude du système phonologique du néerlandais
5. Étude de différents aspects de la culture de la Flandre et des Pays-Bas
6. Didactique

## Démarches d'apprentissage

Chaque semaine, les étudiants seront amenés à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices et de présentations. Toutes ces parties seront données le plus possible de manière interactive.

Les étudiants devront rechercher et intégrer de manière autonome des informations linguistiques et générales via différentes sources.

Une partie de la matière de grammaire est vue en autonomie et testée et corrigée régulièrement.

Vu le caractère pratique du cours de langue et l'importance donnée au TJ, la présence de l'étudiant est requise. L'expression orale / des séances de conversation sont considérées comme TP et donc obligatoires et prises en compte dans l'évaluation.

## Dispositifs d'aide à la réussite

1. Feedback sur les présentations orales
2. Questionnement sur la méthode de travail au travers de questions aidant au retour réflexif et tests effectués régulièrement
3. Corrections des évaluations formatives
4. Entretiens individuels et remédiation mise en place

## Sources et références

Néant

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus sur Connected

Manuels de vocabulaire et de grammaire

Moyens multimedia

Presse

Autres matériels divers

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Pendant le semestre, l'étudiant sera testé régulièrement sur la grammaire et le vocabulaire. Il devra préparer des travaux à domicile et des présentations orales en classe. L'ensemble de ces cotes entre dans la production journalière.

En fin de semestre, il y a une épreuve certificative aussi bien orale qu'écrite.

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors d'un examen en janvier.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des deux professeurs concernés par l'UE, à raison de 7/20 de la cote pour Madame Dobbelaere, de 6,5/20 de la cote pour Monsieur Nicaise et de 6,5/20 pour Monsieur Decorte.

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) hors travail journalier (TJ) sont présentées. La fiche de lecture fait partie de l'examen. L'indication " PP " ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	15				
Période d'évaluation	Exm	85			Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

### **Dispositions complémentaires**

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

En cas d'absence, non justifiée par un certificat médical, à un test de production journalière, l'étudiant se verra attribuer la cote de zéro.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).